

interlignes

BULLETIN D'INFORMATIONS DES CMR - ISSN 1293 - 7703

édito

L'un des premiers actes de la refondation de l'école, projet prioritaire du président de la République, a été la mise en application du décret relatif à la réorganisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires.

Sa mise en œuvre, pour laquelle notre réseau s'est activement mobilisé, est une réalité pour certains de nos musiciens intervenants à l'école depuis la rentrée 2013, et devrait le devenir pour tous en septembre 2014.

A l'heure où nous imprimons cet opus, alors que le gouvernement a été remanié, nous ne pouvons prévoir l'avenir de cette réforme, qui a été réaffirmée sous réserve « d'assouplissements » répondant à des « remarques de bonne foi » qui ont pu être exprimées, qui restent à définir.

Nous ne pouvons, en accord avec bon nombre d'acteurs éducatifs, que réaffirmer la nécessité de poursuivre cette politique nationale pour l'Ecole et nous engager à contribuer à la réussite des ambitions d'égalité des chances et de réussite éducative de tous les enfants et les jeunes qui la sous-tendent.

Nos équipes se sont mobilisées dans cet esprit, et continueront, sur terrain, à militer en faveur d'une éducation musicale de qualité pour le plus grand nombre d'enfants, c'est-à-dire à l'école, et le développement complémentaire d'activités artistiques et culturelles de qualité dans le cadre des temps péri et extra scolaires.

Pour autant, la Refondation de l'Ecole ne va pas sans soulever des questions,



voire des inquiétudes, sur les évolutions induites pour le métier de musicien intervenant par mise en place des TAPS, la réforme en cours des programmes scolaires, et l'introduction des parcours d'éducation artistique.

Aussi avons-nous choisi, dans le cadre de notre prochaine Assemblée générale, de les aborder, samedi 17 mai, et de leur consacrer une table ronde : musiciens intervenants CMR ou non, acteurs associatifs et éducatifs, ou encore représentants des collectivités et de l'Etat, sont cordialement invités à venir dialoguer et échanger sur l'actualité et l'avenir de « la musique à l'école et le musicien intervenant ».

Et parce que l'éducation se poursuit également hors de l'école et sur les temps de loisirs, nous vous proposons de découvrir dans ce numéro, un dossier spécial consacré à nos Centres Musique et Découverte, qui proposent des séjours de pratiques musicales, sportives et culturelles aux enfants – mais pas uniquement.

Bonne lecture !

Sylvie Bessenay,
Directrice de la Fédération nationale des CMR

sommaire

La fédération

TABLE RONDE

LA MUSIQUE A L'ECOLE ET
LE MUSICIEN INTERVENANT

PROJETS

DANS LES TERRITOIRES CMR

PAGES 2 - 3

dossier

CENTRE MUSIQUE ET

DECOUVERTE PAR LES CMR

PAGES 4 - 7

plus d'infos sur...

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION L'ANTRE-LOUP

COLLECTIF CEPE

AGENDA DE LA FÉDÉRATION

PAGE 8

TABLE RONDE “LA MUSIQUE À L'ÉCOLE ET LE MUSICIEN INTERVENANT”

Plébiscitée pour ses vertus propres comme pour ses effets induits sur la réussite scolaire, l'éducation culturelle et artistique constitue une mission prioritaire commune des ministères chargés de l'éducation nationale et de la culture. Acteurs de longue date de l'éducation musicale au sein des écoles, les CMR s'associent à cette dynamique en proposant une table ronde sur le thème de « la musique à l'école et le musicien intervenant ».

L'Assemblée générale des CMR se tiendra les 16, 17 et 18 mai 2014 à la Halle Pajol, Paris 18e.

Elle constitue pour les membres de notre réseau, bénévoles et salariés dispersés sur le territoire national, l'occasion de se rassembler et d'échanger réflexions, expériences et pratiques.

Au programme cette année, une table ronde sur « La musique à l'école et le musicien intervenant ».

Il s'agira dans ce temps d'échange ouvert à nos partenaires -associations et collectivités- et à l'ensemble des acteurs de l'éducation musicale à l'école, de mener une réflexion sur le métier de musicien intervenant, et ses possibles évolutions.

Quel peut être le rôle du musicien intervenant dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, que pourront impliquer pour ces professionnels la redéfinition en cours des programmes scolaires, ou encore la généralisation attendue des parcours d'éducation artistique, qui ont fait l'objet d'une consultation nationale du ministère de la Culture ? Quelle place à l'avenir pour la musique à l'école,

et au sein des Projets Educatifs de territoire, comment le musicien CMR, en appui sur son réseau, peut-il exercer dans ce cadre nouveau sa force de proposition ?

Pour aborder ces questions et introduire les débats, trois acteurs majeurs de cette thématique seront présents : Alain Desseigne, directeur du CFMI de Lyon et Président du conseil des CFMI, Vincent Maestracchi, inspecteur général de l'éducation nationale, doyen du groupe « Enseignements et éducation artistiques » et Philippe Ribour, inspecteur-coordonateur du collège musique à la Direction générale de la Création artistique du ministère de la Culture, ainsi qu'un représentant des collectivités locales partenaires des CMR, la confirmation étant en cours pour ces deux derniers.

Rendez-vous le samedi 17 mai 2014 à 15h30 à la nouvelle auberge de jeunesse Yves Robert, 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris. (accès libre dans la limite des places disponibles, sur réservation : **federation@lescmr.asso.fr** ou **01 48 73 30 83**).

PROJETS DANS LES TERRITOIRES CMR

Festival de la Terre Solidaire



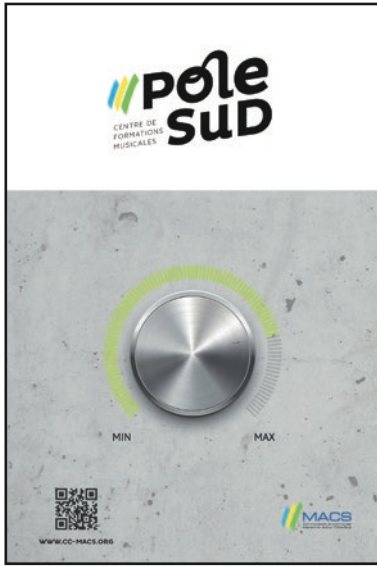
Organisé par l'association « Echange pour une Terre Solidaire » avec le soutien de LADOCMR, association des CMR de l'Oise, le festival de la Terre Solidaire s'est déroulé le 15 février 2014 au centre culturel de la Manekine à Pont Sainte Maxence.

Ce festival se déroule dans un esprit participatif, convivial et éco-responsable, où divers arts et spectacles se croisent tels que le théâtre et la musique. Cet événement est basé sur le métissage culturel, la tolérance et les échanges culturels, et la rencontre d'artistes d'univers diffé-

rents, amateurs ou professionnels. Un programme riche en musicalité et en débats autour d'un repas avec des produits locaux et biologiques.

Plus d'informations : <https://www.facebook.com/echangespourterresolidaire>

Crédit photo : © échanges pour une Terre Solidaire



Pour mieux répondre aux besoins des habitants de MACS, communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, en termes de formation musicale et d'accompagnement des pratiques amateurs, les élus de la communauté de communes ont souhaité doter le territoire d'un équipement structurant. Grâce au soutien du Conseil régional d'Aquitaine, du Conseil général des Landes et de la commune de St Vincent-de-Tyrosse, Pôle Sud, centre de formations musicales, première infrastructure spécialisée dans les musiques actuelles et amplifiées de la Côte sud des

Landes a été inauguré le 11 janvier dernier. Ce lieu d'enseignement, de formation, de répétition, d'éveil et d'épanouissement musical a pour vocation d'encourager l'originalité, favoriser la découverte, soutenir les artistes et accompagner les futurs professionnels de la musique. Il fait le pari de croiser des méthodes d'enseignement et des habitudes de pratique différentes pour travailler en complémentarité et réussir à faire naître des projets novateurs. Pour atteindre ses objectifs, Pôle Sud accueille en un même lieu : le conservatoire des Landes, l'association Landes Musiques Amplifiées (LMA), les enseignants de l'option musique du Lycée sud des Landes et les CMR-Landes.

L'association propose des temps musicaux originaux tout public dans un espace dédié à la découverte, à l'éducation et à la création musicale :

- « Mini-journée découverte et création », « rencontre inter écoles » avec le monde scolaire
- « journée découverte et création » avec les centres de loisirs
- « chant parents/enfants », « par-

cours sonores », « sensibilisation et formation des personnels » avec le monde de la petite enfance

- « création musicale », « découverte instrumentale » pour les personnes en situation de handicap

- « stage autour du monde sonore, de la voix et du geste instrumental » pour la formation adulte

- « ateliers musicaux » en accompagnement des pratiques amateurs

Pour ce faire, une centaine d'instruments du monde et un ensemble de 14 structures sonores Baschet enrichi d'un cristal d'étude de 3 octaves $\frac{1}{2}$ sont à disposition des publics.

Les CMR proposent aussi le dispositif complet « Méta-mallette » de musique assistée par ordinateur pour une musique vivante visuelle et virtuelle.

Plus d'informations sur les activités proposées par les CMR au 05 58 47 96 80.

Informations sur Pôle Sud : www.cc-macs.org

Crédit photo : © Pôle Sud - Communauté de communes MACS

Soirées concert au CAEM de Nivillac

Suite logique à la mise en place d'ateliers collectifs et à la réflexion menée autour de la pédagogie de groupe, le CAEM de Nivillac abandonne les auditions pour faire place à des soirées concerts. L'occasion d'offrir aux musiciens du CAEM, l'expérience de la scène qui s'inscrit dans le programme d'apprentissage de la musique.

Une scène, du son, des lumières, un rideau noir, un public et des musiciens : toutes les conditions sont réunies pour le « live », pour partager la musique, la vivre et ressentir des émotions.

Sans oublier, quelques « invités », les groupes locaux ou les musiciens des structures musicales voisines qui vont se rencontrer, échanger et

on l'espère créer de nouveaux projets.

Trois soirées concerts ont été programmées pour la saison 2013/2014. Les deux premières ont eu lieu les 13 décembre et 28 février. La dernière est prévue le 25 avril 2014.

Les enfantastiques de l'école Guy Moquet

En juin 2013, accompagnés de Marie-Lise Klingler, musicienne intervenante CMR, les élèves de l'école Guy Moquet de Nogent-sur-Marne ont eu la chance de participer à l'enregistrement du nouvel album "Voyages des enfantastiques" de

Monsieur Nô sorti en novembre dernier. Pour découvrir le clip et la chanson "Faire le tour du monde en 80 jours" :

<http://www.youtube.com/watch?v=YZKMEw7LJRw&list=UUa5OjsxPqLUr1c0RnD5oCtg>



Crédit photo : © les enfantastiques

CENTRES MUSIQUE ET DÉCOUVERTE PAR LES CMR

Nos quatre CMD, Centres Musique et découverte proposent une palette de séjours associant pratique des arts, sports de plein air, découverte du patrimoine historique et naturel local.

Ce dossier s'intéresse de plus près à ces centres, leurs offres de séjours, leurs structures et organisations et leur place sur le territoire qui les accueillent.

Petit rappel historique

L'histoire et le projet des centres sont intimement liés à ceux de la Fédération.

A partir des premières actions organisées durant l'Occupation dans le Vaucluse, les CMR ont développé leur activité en faveur de l'accès à l'éducation et à la pratique musicales par l'organisation de concerts éducatifs et de colonies de vacances musicales. Ce mouvement a abouti à la déclaration officielle de la fédération en 1948.

Sous l'impulsion du violoncelliste Jacques Serres et du compositeur Emile Damais, tous deux cofondateurs, la Fédération se développe rapidement.

Pionniers dans le domaine de l'éducation musicale à l'école, les CMR créent le métier de musicien intervenant, avec l'ouverture d'un centre de formation professionnelle initiale, au CREPS de Montry (77) en 1953.

Par la suite, les premières classes de découverte à dominante musicale sont initiées au centre Musiflore à Crupies (Drôme) en 1976, puis dans

la Fontaine de l'Ours à Auzet (Alpes de Haute Provence) en 1997.

Les CMR sont aujourd'hui propriétaires de 4 CMD qu'elle gère directement pour 2 d'entre eux et dont elle a délégué la gestion à deux associations locales affiliées pour les 2 autres.

Fruit d'un partenariat avec les municipalités concernées, les CMD, vitrine de la fédération, offrent aux publics accueillis de précieux espaces de découverte et d'enrichissement.

Des objectifs, un idéal réaliste

Les centres proposent des activités diversifiées et peuvent accueillir des publics variés.

L'activité principale est l'accueil d'enfants en classes de découvertes ou de colonies de vacances.

Ils proposent des séjours à thème "clé en main" et/ou personnalisés qui s'adressent à tous les enfants qu'ils soient musiciens ou non.

Basés sur la musique en activité principale et une ou plusieurs autres pratiques culturelles, artistiques, ou sportives, les séjours permettent également aux enfants de partir à la découverte de l'environnement et la nature.

Quel que soit l'objectif du séjour, l'enfant va sortir, peut être pour la première fois, du cocon familial pour vivre une première expérience de vie collective. Avec parfois des répercussions qui dépassent le simple cadre du séjour : amélioration de la motivation scolaire, de l'intégration au sein d'un groupe et parfois même de l'implication en tant que citoyen.

L'intention éducative est d'aider chacun à aimer ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qui les entourent et favoriser l'émergence de nouveaux centres d'intérêts.

Les centres sont agréés par l'éducation nationale, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et la protection maternelle et infantile auxquelles ils sont rattachés.



les autres centres permanents, Montagne et Musique en Vercors à Autrans (Isère) en 1990, puis au Moulin des Sittelles à Burlats (Tarn) en 1996 et à

Au delà du public enfants, la structure des centres est parfaitement adaptée à l'accueil d'adultes.

Formations BAFA/BAFD, événementiel (spectacles, concerts,...), accueil de groupes (familles, musiciens, sportifs,...), résidences d'artistes et séminaires d'entreprises, les centres s'offrent un vaste champ d'action. Ces séjours peuvent naturellement être complétés par des activités animées par les animateurs et musiciens intervenant.

Enfin, au delà des séjours proposés dans le cadre des centres, les musiciens interviennent dans le cadre scolaire et périscolaire, dans les structures de la petite enfance mais aussi auprès des publics empêchés (personnes âgées, handicapées).

Harmonies musicales et naturelles

Localisés dans la Drôme, l'Isère, dans les Alpes de Haute Provence ou dans le Tarn, les CMD trouvent leur place au coeur d'environnements naturels et/ou patrimoniaux riches, loin de toutes pollutions sonores et visuelles.

Leurs implantations au sein de villes de – de 2000 hab garantissent un cadre préservé.

Les différentes personnes qui composent les équipes pédagogiques (musiciens intervenants et animateurs), de services ou administratives de chaque centre partagent toutes le plaisir de travailler sur des lieux de vie dynamique et oeuvrent conjointement au bon déroulement des séjours. (cf encadré Corinne Barrère, musicienne intervenante au Moulin des Sittelles)

Les centres ont une capacité d'accueil allant de 80 à 125 personnes en simultané dans des chambres fonctionnelles et confortables, que ce soit en hébergement collectif ou individuel. De nombreux espaces de vie viennent compléter la structure des centres, parmi lesquels :

salles à manger, salles polyvalentes, salles de classe, salle de musique avec instrumentarium, auditorium pour l'un d'entre eux, bibliothèque, studio d'enregistrement pour certains.

TÉMOIGNAGE CORINNE BARRÈRE

Pourquoi avoir choisi le métier de musicien intervenant ?

Je suis musicienne depuis l'âge de 9 ans et l'envie de faire un métier autour de la musique est venue naturellement. J'aimais l'idée de faire découvrir et d'apporter la musique vers un public qui ne viendrait naturellement pas vers elle.

Par ailleurs, j'avais une sensibilité particulière pour les enfants. Ces raisons m'ont poussée vers le métier de musicien intervenant.

J'ai suivi la formation à l'IFMI de Toulouse de 2002 à 2004, puis ai été engagée au Moulin des Sittelles.

Quels types d'ateliers musicaux proposez-vous ? Et auprès de quels publics ?

Je travaille pour 2/3 de mon temps dans le milieu scolaire. Je propose également des ateliers musicaux en crèche auprès des tout-petits. J'interviens aussi au Moulin des Sittelles pour des ateliers avec un IME, un cours d'éveil musical parents/enfants, un chœur de femme, un chœur mixte et deux chœurs d'enfants.

Vous intervenez auprès de publics variés.

Avez-vous dès le début de votre carrière travaillé avec des publics très différents ?

Mes premières interventions concernaient plus précisément les enfants que ce soit à l'école ou dans les crèches. Par la suite, mes activités ont touché de plus en plus de monde : les personnes en situation de handicap mais aussi des adultes de tout âge à travers les chœurs. Ce projet-là s'est amplifié au fil des années. A l'occasion des 10 ans du Moulin, nous voulions mettre en place un spectacle musical et étions à la recherche d'un compositeur qui pourrait créer une œuvre pour notre chœur (2 classes + chœur d'adulte de la MJC voisine). Lors de l'Assemblée générale des CMR en 2005, nous avons fait la connaissance de Julien Joubert avec qui nous avons collaboré.

De ce projet et de ces rencontres est né le chœur d'enfants du Moulin des Sittelles qui fit rapidement des envieux et a donné naissance au chœur mixte et au chœur de femmes (www.choeursdes-sittelles.fr)

Est-ce que cela un impact sur vous et votre façon de travailler ? et en quoi ?

A mes débuts, j'avais imaginé transmettre une culture et des techniques musicales avec une méthode prédéterminée à un public précis.

Les autres ateliers m'ont amenée vers des publics volontaires et engagés où les attentes sont différentes.

Cela m'a également amenée vers des publics spécifiques (IME, personnes âgées) pour lesquels la musique devient un moyen de communication ou de bien être, plus qu'une finalité.

De ce fait, mon rapport à la musique change tout le temps. C'est une remise en question permanente sur mes méthodes : c'est enrichissant et cela me permet de me renouveler.

J'ai également acquis des compétences en terme de montage de projet notamment pour la création de différents spectacles musicaux.

Donc oui, je peux dire que cela a un impact sur mon travail au quotidien.

Je crois beaucoup en la « souplesse » du métier de musicien intervenant. Ce que je veux dire c'est qu'il n'existe pas une seule manière de faire ce travail là. Nous avons la chance de ne pas être trop contraints à un programme, et j'ai une assez grande liberté dans les projets que je peux proposer.

Par conséquent, plus les publics visés sont variés, plus les rencontres sont riches et donnent des idées de projets qui permettent non seulement de répondre à la demande de ces différents publics mais aussi de faire en sorte qu'ils se retrouvent dans des projets communs. De cette diversité naissent donc des idées et des projets innovants.

Autres éléments que vous souhaiteriez nous communiquer sur votre métier ...

Simplement que le métier de musicien intervenant peut être fait de 1000 manières et c'est ce qui en fait sa richesse. Même si nous défendons tous l'intérêt de l'éducation musicale à l'école, c'est une profession qui évolue rapidement je pense. Cela représente à la fois une richesse et une fragilité que nous devons préserver.

> Retrouvez Corinne Barrère en vidéo : http://www.canal-u.tv/video/universite_toulouse_ii_le_mirail/trajectoires_2_musicienne_intervenante.9848

DOSSIER

Par ailleurs, soucieux d'offrir un séjour de la meilleure qualité possible, les centres ont une politique de rénovation soutenue que ce soit en terme de modernisation ou aménagement des équipements –comme ce fut le cas en 2007 à Musiflore ou ça le sera en 2014 pour l'internalisation du système de restauration au Moulin des Sittelles – ou d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Des séjours au service de projets

Entre pratiques artistiques et culturelles et découverte du milieu naturel et rural, les centres développent, sous diverses formules et en fonction des opportunités environnementales et culturelles, de nombreux outils pour répondre aux projets spécifiques des groupes en séjour.

La construction d'un séjour est toujours basée sur les besoins et projets de chaque groupe accueilli –que ce soit d'adultes ou d'enfants- et est construit conjointement avec les équipes expérimentées des CMD.



Cette co-construction est d'autant plus importante et effective dans le cadre des classes de découverte. Les écoles établissant elles mêmes des projets pédagogiques par année scolaire, les centres s'attachent à proposer des séjours qui s'intègrent parfaitement dans les thématiques de ces projets et qui parfois peuvent en enrichir la réflexion.

Les séjours de découverte peuvent être envisagés comme une activité spécifique à un moment donné d'une année scolaire mais aussi comme un complément à une activité musicale tout au long de l'année par l'intervention d'un musicien intervenant ou autres comme cela est illustré dans l'extrait ci-dessous.

Cet extrait est tiré du projet pédagogique de l'école St Joseph de Dardilly qui a effectué un séjour de découverte avec les cours moyens au centre Musiflore :

« (...)Cette année, et au regard des programmes de l'Education nationale, nous souhaitons développer la musique dans l'école. En collaboration avec la Mairie de Dardilly, l'école participe à deux actions : Orchestre à l'école en CE2 et toutes les classes bénéficient de l'intervention de Grazena qui est professeur à l'école de musique.

Nous souhaitons cette année travailler autour des compétences de culture artistique.

De plus, les Cours Moyens iront en

TÉMOIGNAGE DE VALÉRIE DUBOIS, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE ST JOSEPH DE DARDILLY

Comment avez-vous connu les CMR et plus particulièrement le centre Musiflore ?

Nous avons connu le centre il y a déjà quelques années. Les enseignants avaient choisi le centre à cause d'une thématique sur l'espace et à cette époque, ils étaient peu nombreux. Nous avons été bien reçu et cette année, un enseignant est retourné sur leur site et a vu que nous pouvions travailler avec eux sur la musique.

Vous avez effectué un séjour au centre musiflore du 4 au 8 novembre 2013 avec 3 classes de votre école sur la base d'un projet de classe d'intégration.

Pouvez-vous nous exposer ce projet ?

Ce séjour était une des composantes de notre projet pédagogique qui avait pour objectif de développer la musique à l'école (cf extrait tiré pédagogique ci-contre). C'est en collaboration avec le centre qui

a été d'une grande souplesse que nous avons pu monter ce séjour.

Qu'est ce qui a suscité votre intérêt dans la proposition de séjour qui vous a été faite ?

Ce que j'ai trouvé remarquable dans la constitution du projet et la proposition de séjour par le centre est le soin apporté à répondre à nos attentes. Nous souhaitons avoir des groupes d'enfants mélangés pour plus de cohésion : pari tenu !

Des activités sportives se dépenser et découvrir ou redécouvrir faune et flore : pari tenu !

Une activité chorale en petit groupe avec production et chorale en grand groupe pour soutenir le travail déjà amorcé à l'école sur le jazz : pari tenu !

Nous avons monté ce projet sans difficulté grâce à une structure qui connaît ses points forts et qui sait proposer des activités en adéquation avec le projet des écoles.

En quelques mots, pouvez-vous nous faire un retour sur le déroulement de ce séjour.

Ce que je souhaite vous communiquer surtout c'est que cette équipe a su nous accueillir comme « à la maison » et que les enfants ont été acteurs toute la semaine sans qu'il n'y ait aucune difficulté.

Les enfants sont encadrés avec beaucoup de bienveillance et le tout sans crier !!!

Les locaux sont très agréables, les enfants ont bien mangé et surtout se sont beaucoup amusés.

Bravo, nous étions tout de même 80 !

Enfin, en tant qu'enseignants, nous avons eu la chance d'établir des relations très vraies avec cette équipe, des rencontres comme celles-ci nous renforcent dans nos convictions éducatives.

classe de découverte à dominante musicale de 4 au 8 novembre 2013.

(...)

la découverte de la musique n'est pas un élément isolé, elle s'inscrit dans une démarche d'épanouissement de l'enfant. (...)

L'intention de l'équipe n'est pas de créer des virtuoses mais bien de travailler les directives ministérielles en les organisant autour d'un projet concret et motivant. (...)

Afin de valoriser ce travail, nous avons souhaité multiplier les occasions et les expériences au sein de l'école et baliser notre journée musique qui n'exclut pas une pratique musicale tout au long de l'année. »

(cf. encadré ci-contre)

Par ailleurs, les séjours proposés par les centres prennent en considération les possibilités matérielles ou les usages liés à certaines écoles comme par exemple la disponibilité d'un équipement informatique ou non au sein des classes ou encore la création d'un spectacle de fin d'année qui pourrait faire l'objet d'une préparation dans le cadre de leur séjour.

Laboratoire du mieux vivre

Les CMD attachent une importance toute particulière à leur place dans leur environnement naturel afin de le préserver au mieux et de limiter au maximum leur impact écologique.

Ainsi, les séjours proposés se développent, outre la pratique musicale et les activités artistiques ou sportives, autour de la découverte de la nature et de l'écocitoyenneté.

Cela se traduit par la mise en œuvre de démarches de découverte active qui s'appuient sur les nombreuses richesses que recèlent les lieux d'implantation des centres, parmi lesquelles :

- la découverte de la faune et de la flore
- la rencontre avec les gens du pays à la recherche du passé à travers les indices qui subsistent
- la lecture des actions de l'homme et leurs conséquences sur l'environnement
- l'appréhension de l'évolution des paysages et des activités humaines.

- la connaissance et la protection des richesses naturelles et du patrimoine.

Les aménagements et le fonctionnement des centres répondent également à cet enjeu.

Nos centres ont choisi des matériels et mis en place des installations favorisant l'économie d'énergie et le recyclage que ce soit à travers l'isolation des bâtiments, la mise en place de composteurs, allant pour certains jusqu'au développement de bassins de lagunage ou station d'épuration naturelle.

Cet engagement se retrouve également au niveau de la restauration avec la préparation de plats à base de produits locaux ou issus de l'agriculture biologique et la sensibilisation des enfants - et adultes - à ce qui se trouve dans leurs assiettes.

Rayonner sur le territoire

Véritable système vivant, les centres ne peuvent s'épanouir qu'au contact des personnes qui les font vivre. Personnel, publics accueillis, artisans, élus, ou simple visiteur.

Les centres organisent des petits événements afin de mobiliser les habitants des environs. Entre journées nature, spectacles des associations locales, concerts, journées du patrimoine, les centres rayonnent sur le territoire !

Les centres sont également des acteurs économiques sur leur territoire : ils privilégient les producteurs et artisans locaux pour leurs approvisionnements quotidiens et leurs travaux, et sont employeurs de personnel permanent et saisonnier.

Musiflore

Avec une implantation privilégiée entre Provence et Dauphiné, Crupies est situé au cœur du pays de Bourdeaux, aux portes de la Provence. Crupies accueille le centre Musiflore d'une capacité d'hébergement de 125 personnes.

www.musiflore.org

Montagne et musique

Dans la région Rhône-Alpes et plus particulièrement dans l'Isère, au cœur du Parc Naturel Régional du Vercors, le centre Montagne et Musique est situé à 45 minutes de Grenoble dans le village d'Autrans.

Enneigé l'hiver sous l'emprise continentale alpine, lumineux et verdoyant du printemps à l'automne, le centre, situé à 1050 mètres d'altitude, est entouré de prairies et de forêts.

www.montagnemusique.fr

Le Moulin des Sittelles

Blotti dans un écrin de verdure au pied du mont Paradis, Burlats, cité paisible baignée par les eaux de l'Agoût, offre à ses visiteurs d'admirer ses vestiges médiévaux. Situé à l'orée du Parc Régional du Haut-Languedoc à 8 km de Castres, ce village accueille le Moulin des Sittelles d'une capacité d'hébergement de 90 personnes.

www.musiphiles.asso.fr

La Fontaine de l'ours

En pays de Seyne-Les-Alpes à 1200 m d'altitude, s'étend le village d'Auzet (80 habitants).

Tantôt inondé du soleil provençal, tantôt calfeutré dans les neiges alpines, ce village accueille la Fontaine de l'ours (capacité d'hébergement de 80 personnes), à la charnière des paysages méditerranéens et montagnards.

www.lafontainedelours.fr

5 et 6 avril 2014

Commission Petite enfance

Nogent-sur-Marne

19 avril 2014

Conseil d'administration

Nogent-sur-Marne

2 et 3 mai 2014

Commission milieu spécialisé

Nogent-sur-Marne

10 mai 2014

Comité d'entreprise

Nogent-sur-Marne

14 mai 2014

Bureau fédéral

Nogent-sur-Marne

17 mai 2014

Table ronde " La musique à l'école et le musicien intervenant"

Paris, 18e

18 mai 2014

Assemblée générale

Paris, 18e

14 juin 2014

Comité d'entreprise

Nogent-sur-Marne

18 juin 2014

Bureau fédéral

Nogent-sur-Marne

3 et 4 juillet 2014

Commission Milieu scolaire et médiation culturelle

Nogent-sur-Marne

4 juillet 2014

Comité d'entreprise

Nogent-sur-Marne

5 juillet 2014

Conseil d'administration

Nogent-sur-Marne

REGARD SUR

L'ASSOCIATION L'ANTRE-LOUP

Depuis 2011, L'Antre-loup, association implantée dans le Loiret, soutient et partage la création artistique en tant que bien culturel vital, fondateur d'identité, d'échanges et de questionnements par :

- l'accueil d'artistes en résidences,

- la mise en place de projet de transmission, de lien social artistique et d'action culturelle de territoire,

- la réalisation d'événements (festival, manifestations) créant l'échange entre les artistes résidents, habitants et publics.

Dans le cadre de ses actions jeunes publics, l'association L'Antre-loup, sous l'impulsion de Michèle Auton, musicienne intervenante CMR, a travaillé sur différents projets avec les CMR, notamment celui de la classe artistique ayant pour thème l'environnement, de l'école d'Ascoux (cf. Interlignes n°84 – Hiver 2013 « Classes artistiques avec des « Bouts de Cartoon »).

www.antre-loup.com

COLLECTIF CEPE

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA POLITIQUE DE L'ENFANCE

Constatant depuis de longues années l'absence d'une politique nationale globale pour l'enfance, 88 organisations se sont rassemblées au sein du collectif CEPE – Construire Ensemble la politique de l'enfance. Ce collectif milite pour la création d'une politique cohérente de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse co-construite avec l'ensemble des acteurs concernés.

Pour cela, il a lancé en janvier 2014, un appel auprès du président de la république, pour la création d'un dispositif combinant deux instances : une

Instance Interministérielle à l'Enfance et un Conseil National de l'Enfance.

Cet appel a été rendu public lors d'une conférence de presse le 28 janvier dernier.

Parce que la prise en considération des enfants et des jeunes constitue un enjeu majeur pour notre société et que les CMR souhaitent poursuivre et développer leurs actions en ce sens, les CMR sont signataires de cet appel.



*Construire Ensemble
La
Politique de l'Enfance*

<http://cepe-enfance.blogspot.fr>



Retrouvez les CMR sur
Facebook :
<https://fr-fr.facebook.com/lescmr>

Directeur de la publication : Jean-Louis Davicino
Rédaction : Marie-Alice Lebeurier, les équipes de Musiflore et Montagne et musique
Chargée de communication : Marie-Alice Lebeurier, communication@lescmr.asso.fr
Crédits photos (sauf mentions particulières) : © FNCMR / ISSN 1293 - 7703

Fédération nationale des CMR - 2, place du Général Leclerc - 94130 Nogent-sur-Marne
Tél. 01 48 73 06 72 - federation@lescmr.asso.fr - www.lescmr.asso.fr